Les crédits

exemple pour nous tous. Les députés devraient essayer de l'imiter.

Le problème avec ce système, c'est qu'on ne peut avoir d'avancement qu'en léchant les bottes du très honorable député d'en face.

Tant que les députés ne seront pas fiers de leur statut, au lieu d'aspirer à devenir ministres, secrétaires parlementaires ou ambassadeurs, la Chambre ne sera pas ce que le député de Mississauga-Sud et moi voudrions tous deux qu'elle soit.

[Français]

M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, j'ai de nouveau porté beaucoup d'attention aux propos tenus par le député d'Edmonton-Sud-Est. J'ai noté, dans ses commentaires devant la Chambre, plus particulièrement au tout début, qu'il détaillait et énumérait une liste de dépenses encourues par des membres du Cabinet au cours de voyages pour des fonctions officielles. Le fait que des ministres de la Couronne, représentant le gouvernement du Canada, vont à l'extérieur du pays, évidemment, cela entraîne des coûts; il faudrait alors en déduire, d'après les commentaires du député d'Edmonton-Sud-Est, que le fait d'encourir ce type de dépenses est contraire au code d'éthique, est contraire à la bonne conduite et contraire aux intérêts du Canada et de cette Chambre.

Si c'est l'évaluation que le député d'Edmonton-Sud-Est fait de la valeur des représentations et des déplacements des représentants du gouvernement, des représentants du Canada à l'extérieur pour défendre nos intérêts, poursuivre nos politiques de relations extérieures, renforcer les liens que nous avons avec nos alliés et établir des nouveaux canaux d'échanges commerciaux, si cela est devenu contraire à l'éthique, contraire à la bonne conduite des membres du gouvernement, j'entretiens de sérieux doutes sur le jugement du député d'Edmonton-Sud-Est.

J'aimerais lui demander, s'il est aussi conscient de l'intégrité et s'il est aussi scrupuleux sur l'intégrité, alors qu'il accuse les membres de ce caucus de manquer d'intégrité et de ne pas parler lorsqu'il est temps de le faire, pourrais-je lui demander s'il a été scrupuleux à ce point lorsqu'il a décidé de quitter le Parti conservateur sous la bannière duquel il avait été élu en 1984 et en 1988? A-t-il eu la décence et l'intégrité de retourner demander aux commettants de sa circonscription, lesquels l'avaient élu sous la bannière d'un parti politique, leur accord pour passer à un autre parti politique?

M. Kilgour: Madame la Présidente, très brièvement, je dirais que c'est une question de jugement, une question

de respect pour le public et pour le manque de fonds du Trésor fédéral.

J'ai cité l'exemple de M. Clark; il est obligé de prendre un avion du gouvernement parce qu'il assiste à une réunion du Parti conservateur. À mon avis, en tant que Canadien d'origine écossaise, je crois qu'il est très facile de faire de tels voyages en prenant un vol régulier. Je ne crois pas avoir l'article sous la main, mais je crois qu'il aurait dépensé, semble-t-il, 67 000 \$ ou quelque chose comme cela. Selon moi, c'est un abus de pouvoir.

En outre, quant à la question de me présenter dans une élection partielle, j'avais dit à cette époque, lorsque j'ai été expulsé du parti par le député et ses collègues, que si le premier ministre était prêt à signer un contrat pour déclencher une élection partielle dans au plus trois mois, je serais très heureux de le faire. Comme je connaissais très bien le premier ministre, je savais fort bien que si j'avais démissionné de mon siège, il me ferait attendre un an et même peut-être plus. Comme j'ai quatre enfants, j'aime bien recevoir un traitement à la fin du mois.

M. Langlois: Ah, c'est ça!

[Traduction]

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Madame la Présidente, permettez-moi de dire pour commencer que cette motion, présentée par les libéraux en cette journée d'opposition, n'est pas naturellement du genre que je me plais à commenter. Je dirai même plus, je n'éprouve pas grand plaisir à participer à ce genre de débat.

• (1650)

Je n'aime pas et je n'ai jamais aimé la médisance et la recherche du scandale. Depuis que je siège à la Chambre, je n'ai jamais sauté aux conclusions à partir des déclarations de la presse, ni tenu pour acquis que ce qu'on écrit au sujet d'un député est nécessairement vrai. Nous sommes tous humains et nous faisons tous des erreurs. Dans l'ensemble, les articles de presse qui ont été cités aujourd'hui rapportent des erreurs humaines, et ceux qui les ont commises ont tous été plus ou moins punis.

Nous parlons de la corruption dans la politique canadienne. Je pense qu'il est temps qu'on remette cette question dans son contexte parce que, selon moi, une grande partie de ce qu'on a dit et qu'on a laissé croire au sujet des politiciens du Canada est la conséquence des articles portant sur ce qui se passe de l'autre côté de la rivière, aux États-Unis. Les députés d'en face me regardent d'un air désapprobateur, mais c'est un fait que, dans la mentalité que nous avons développée, les politiciens sont corrompus et il ne faut jamais leur faire confiance parce qu'ils ne cherchent qu'à faire de l'argent.